

Il me fait donc plaisir de demander aux députés, au nom de l'honorable député de Beauharnois, de bien vouloir adopter le bill C-178.

[Traduction]

M. Bell: Monsieur le président, nous sommes heureux d'approuver ce changement. Nous avons écouté les excellents arguments du parrain de ce bill et avons apprécié son aimable exposé. Nous avons déjà dit que nous appuierions ce bill sans trop en délibérer. J'aimerais avoir l'assurance du parrain du bill que lorsque des députés de l'opposition présenteront des bills privés, ils seront adoptés sans trop de discussion et surtout sans qu'on cherche à les étouffer. Le député peut-il nous promettre qu'il fera preuve du même esprit de collaboration et veillera à ce que ses collègues fassent de même?

M. Boulanger: Je suis heureux de répondre au whip de l'opposition. Pour montrer que je suis bilingue, je répondrai en anglais. Je me ferai un plaisir de faciliter l'adoption de bills visant à modifier le nom d'une circonscription et le député peut compter sur mon appui.

[Français]

L'article 1 est adopté.

Le préambule est adopté.

Rapport est fait du bill.

LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES—MESURE VISANT À CHANGER LE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION

La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Richard, pour étudier le bill C-223.

Sur l'article 1.

M. Trudel: Monsieur le président, ce bill vise à changer le nom de la circonscription électorale de «Bourassa» en celui de «Montréal-Bourassa».

Depuis quelque temps déjà, le comté provincial et la circonscription fédérale portent le même nom, soit celui de «Bourassa», ce qui cause beaucoup de confusion dans l'esprit des gens.

De plus, étant donné que le premier ministre actuel de la province de Québec porte le nom de «Bourassa», on se demande s'il s'agit de la circonscription provinciale qui porte ce nom ou de celle qui est représentée par le premier ministre du Québec, et qui s'appelle Mercier. Donc, nous sommes toujours à nous demander ce dont nous parlons, au juste. Voilà ce qui a motivé la demande de changer le nom de la circonscription en celui de «Montréal-Bourassa».

● (5.30 p.m.)

En plus, pour faire justice à cette partie de la population de Montréal comprise dans la circonscription de Bourassa, nous avons pensé, à l'instar des autres députés de la région de Montréal, d'ajouter le mot «Montréal» au nom de la circonscription de «Bourassa», qui couvre approximativement 40 p. 100 de la superficie de la circonscription.

Il demande donc aux membres du comité de bien vouloir approuver ce changement de nom en vue d'éliminer la confusion.

M. le président suppléant (M. Richard): L'article 1 est-il adopté?

[Traduction]

M. Skoberg: Le député convient-il qu'il est peut-être plus facile de changer le premier ministre actuel du Québec que de changer le nom de la circonscription?

[Français]

M. Trudel: Monsieur le président, à mon avis, ce sujet n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres. Je ne sais pas si, avec le consentement unanime du comité de la Chambre, on ne pourrait pas demander au premier ministre de la province de Québec de bien vouloir se retirer; mais je vais lui transmettre les instances de l'honorable député de Moose Jaw, et je lui donnerai la réponse personnellement.

L'article 1 est adopté.

Le préambule est adopté.

Rapport est fait du bill.

[Traduction]

M. Peters: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Vu l'esprit de collaboration et la cordialité qui règne à la Chambre cet après-midi, je me demande si elle consentirait à l'unanimité à ce qu'on change le nom de la circonscription de Témiscamingue en celui de Québec Nord-Ouest, puisque cette désignation cause également des difficultés?

M. Boulanger: Monsieur le président, j'ai un problème semblable à celui de mon collègue. Ma circonscription s'appelle Mercier, et c'est également le nom de la circonscription provinciale de M. Bourassa, premier ministre du Québec. Je reçois parfois des lettres personnelles adressées au «député de Mercier» et je constate d'après leur teneur qu'elles ne me sont pas adressées, mais plutôt à M. Bourassa. Je voudrais qu'on fasse la même chose dans mon cas.

M. Peters: Monsieur le président, si le reste des députés y consentent, j'accepterais que le nom de la circonscription de Témiscamingue soit remplacé par celui de Québec Nord-Ouest.

M. Jerome: Monsieur le président, c'est avec le plus profond regret que la Chambre n'est pas saisie d'un tel bill. Autrement, nous serions trop heureux de l'étudier.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, vu toutes ces propositions au sujet de changement de nom, je dirai que celui de Winnipeg-Nord-Centre me convient très bien.

M. Jerome: Mais vous, leur convenez-vous?

M. Bell: Monsieur le président, puisque nous avons eu un après-midi aussi productif, et qu'il n'y rien d'autre à l'ordre du jour...

M. Jerome: La troisième lecture.

M. Bell: En effet, je m'excuse.